



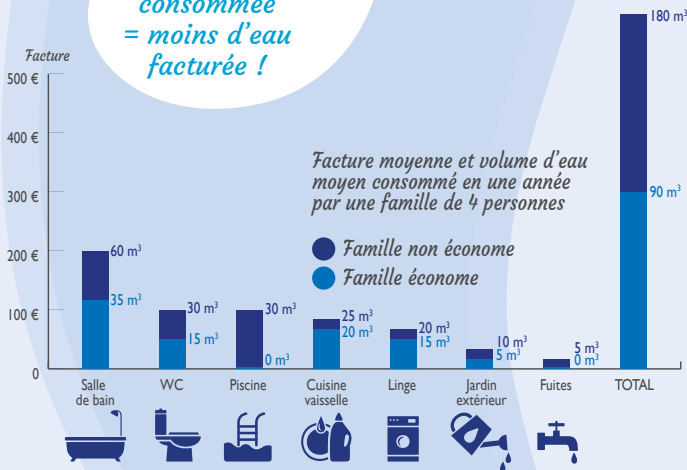
Tout le monde s'y met

Dans le cadre de la politique de l'eau du bassin versant, **tous les acteurs se mobilisent pour faire des économies d'eau** : les agriculteurs améliorent leurs systèmes d'irrigation, des travaux de réparation de fuites sont réalisés sur les réseaux publics d'eau potable, les collectivités équipent les bâtiments publics...

Et vous ? **Vous pouvez aussi agir à votre niveau...**

Avec quelques gestes simples et un peu d'équipement, je peux économiser 30 à 50 % d'eau par an !

Moins d'eau consommée = moins d'eau facturée !



Nos rivières ont soif

L'été, **les niveaux d'eau de nos rivières sont naturellement bas**. C'est aussi le moment où les prélèvements pour l'agriculture, l'arrosage des potagers, le tourisme... sont au plus haut.

Presque chaque année, **dès le mois de juillet, des arrêtés sécheresse sont pris par les préfets** car nos rivières atteignent des débits critiques pour les espèces aquatiques.

En 30 ans sur notre bassin versant

Population permanente → + 24 %

Température moyenne → + 1,5°C

Niveaux d'eau à l'étiage → - 30 %

Si on ne fait rien, qu'en sera-t-il dans 30 ans ?

Qui sommes-nous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche regroupe aujourd'hui les syndicats de rivière Ardèche Claire, Beaume-Drobie et Chassezac. Il a gardé la même mission de **préservation des rivières** (analyses de la qualité des eaux, travaux d'entretien de la végétation, prévention des inondations, sensibilisation aux économies d'eau...).



Pour les rivières
du Bassin Versant de l'Ardèche

On se met tous aux économies d'eau !

Directeur de la publication : Pascal Bonnefais - Crédits photo : EPTB Ardèche - Dessins : ARDiffusion - Graphisme et mise en page : Vizo Studio - 2019-2020 - Imprimé Vert - Encres végétales - Impression : ABP Image Services.



EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche
4, allée du Château
07200 Vogüé
04 75 37 82 20
www.ardèche-eau.fr

Dans ma maison

- 1 → Je surveille les **fuites**, par exemple en contrôlant régulièrement mon compteur d'eau.
- 2 → Je préfère une **douche** rapide à un bain.
→ Je ne laisse **pas couler** l'eau lors de la vaisselle, du lavage des mains ou des dents.
→ Je réduis le volume de la **chasse d'eau** des WC (chasse à double commande, sac économiseur dans le réservoir).
- 3 → J'installe des **régulateurs de débit** ou des mousseurs sur les robinets et la douche.
- 4 → Je choisis du matériel électroménager **économe** en eau, je l'utilise à pleine charge et/ou en mode "éco".

Au jardin

- 5 → Je choisis des **plantes** résistantes et peu gourmandes en eau.
→ Je protège le **sol** au pied des plantes pour maintenir l'humidité (paillage, copeaux de bois...).
- J'arrose le **soir** pour éviter l'évaporation.
→ Je privilégie l'arrosage localisé type **goutte à goutte**.
- 6 → Je récupère les **eaux de pluie** et de ruissellement pour arroser.
- 7 → Je couvre ma **piscine** pour limiter l'évaporation et j'évite de la remplir en période de sécheresse.



Les bons tuyaux pour économiser l'eau

Le saviez-vous ?

La qualité de l'eau de nos rivières dépend très fortement de la quantité d'eau qui y circule.



Sources, forages et captages : mes droits et mes devoirs

8 Je peux prélever directement dans le milieu naturel si :

→ Je suis **propriétaire** de l'ouvrage, du terrain ou du droit d'eau.

→ J'utilise cette eau à des **fins domestiques**.

→ Je déclare ce prélèvement en **mairie**.

→ **Je comptabilise les volumes** que je prélève et, en été, je m'assure que ma consommation ne dépasse pas 50 m³ par mois.

→ J'ai fait réaliser mon forage par un **professionnel** qualifié.

Si j'utilise cette eau dans ma maison ?

- Je veille à ce que le réseau alimenté par ma ressource privée soit **indépendant** du réseau d'eau public pour éviter tout risque de contamination.
- Je **déclare** mon installation auprès de la collectivité en charge de l'eau potable et de l'assainissement et auprès et de l'Agence Régionale de Santé.

